



Séance du Conseil communal du 30 mars 2021

CONSEIL COMMUNAL

DE

1148 L'ISLE

**Condensé du procès-verbal
de la séance du conseil communal
du 30 mars 2021**

Point 1. Statutaire.

La séance du Conseil communal débute à 20.15 heures. L'appel fait par le secrétaire montre la présence de 37 Conseillers-ères présents-es, 6 Conseillers-ères excusés-es. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité. Les Conseillers ont tous reçu le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2020. La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Le procès-verbal est accepté par 34 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Point 2. Préavis 01/2021. Révision du plan d'affectation communal (PACom)

M. Grégory Pittet, Conseiller, lit le rapport de la commission en charge de ce préavis. Les oppositions présentées dans le préavis 01/2021 sont traitées individuellement. Toutes les oppositions sont levées.

Le préavis 01/2021 est accepté par 31 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions.

Point 3. Préavis 02/2021. Adoption du règlement général de police (RGP).

Mme Marie-Blanche Chappuis lit le rapport de la commission ad-hoc et l'amendement annexé. L'amendement est accepté par 33 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions.

Le préavis 02/2021 est accepté par 35 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Point 4. Communication de la Municipalité.

M. Claude Rosat, Municipal, nous informe que des travaux d'entretien devront être effectués sur la chaudière du CAD. Les travaux de rénovation de l'Ancienne Gendarmerie sont encore en consultation auprès de l'office des monuments historiques (DGIP).

M. Claude Rosat, Municipal, nous informe de sa volonté de se présenter à la syndiculture de notre Commune.

M. Philippe Mülhauser, Municipal, nous informe de l'avancement des travaux sur la route de Châtel, des nouveau tris papier/carton de la déchetterie et de la politique de stationnement de la Commune.

Mme Anne-Lise Rime, Syndique, rend hommage et remercie M. Jean-Louis Bapst, décédé, pour son dévouement et sa longue carrière au sein des institutions communales.

Mme Anne-Lise Rime, Syndique, nous informe de l'avancement des travaux du complexe des Chavannes. Elle remercie d'autre part le personnel communal pour son engagement.

Point 5. Communication du bureau du Conseil

Les élections communales sont fixées fin avril. Le dépôt des listes est fixé au 6 avril à 12.00 heures. La prochaine séance du Conseil communal est fixée au 17.06.2021. La séance est levée à 22.30 heures.

Bureau du Conseil communal

Jürg Hostettler

Président du Conseil



Daniel Pasche

Secrétaire du Conseil